



Du Tenten à la Migaronne



Commune de Villespy

Timestriel : juillet – août – septembre 2019

Edito :

Voici venu notre dernier bulletin !

En raison des élections municipales de 2020, nous avons décidé, au vu de l'article L52-1 du code électoral, de suspendre la parution des bulletins municipaux.

En effet, à partir du 1^{er} septembre 2019 nous entrons dans la période de réserve électorale, en conséquence, certains articles pourraient être considérés comme une campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion de la collectivité.

Nous espérons que la lecture de nos 21 bulletins vous aura permis de suivre les avancées de nos dossiers, nos travaux et le quotidien communal, mais également de découvrir un pan de notre histoire, quelques recettes, d'être tenus au courant de la vie associative et d'avoir un aperçu de la langue occitane.

Juillet, Dans notre histoire régionale, c'est au mois de juillet 1209 que Simon de Montfort et ses troupes arpentent le Languedoc pour mieux le saccager.

Août, L'agriculteur laboure les terreforts, détruit le chiendent, la technique de la sieste et de la chaise-longue sont à leur apogée et les contemplatifs regardent, la nuit, les étoiles filer.

Septembre, Baptisé Fructidor par notre compatriote carcassonnais Fabre d'Eglantine en 1793 jusqu'au 22 du mois, puis Vendémiaire.

Extrait de l'Almanach des Pays d'Oc 1984 – Jacques Durand – Edition Rivages

Le comité de rédaction

N°21

Mairie de Villespy

04 68 94 21 16

mairie.villespy@wanadoo.fr

Site : www.villespy.fr

lundi, jeudi, vendredi :

14h - 15h30

mardi : 17h30 - 19h

Agence postale communale

04 68 94 20 00

du lundi au vendredi :

9h - 12h

Samedi : 9h - 11h30

Dépôt de pain

Ecoles

Villespy : 04 68 94 28 07

Carlipa : 04 68 94 24 33

Cenne-M : 04 68 94 23 61

SGEPI

Tél : 04 68 94 23 51

CCPLM

Tél : 04 68 76 69 40

CIAS

Tél : 04 68 24 72 35

Ordures ménagères

Ramassage mercredi matin

Boucherie Bareil

vendredi : 9h-12 ; 15h-19h

samedi : 9h-12h

Epicerie ambulante

jeudi après-midi

Laiterie EARL Moundy

jeudi matin

Pizza Hervé

jeudi soir : 06 24 92 27 63

Maraîcher

vendredi et samedi

9h-12h

**Nous vous proposons, si vous le souhaitez, de recevoir le bulletin municipal par email.
Pour cela communiquez nous votre adresse, (mairie.villespy@wanadoo.fr)**

Les bancs de la discorde (1)

En ce dimanche 6 février 1780, vers les quatre heures, à l'issue des vêpres, les paroissiens de Villespy, médusés, assistent à un étrange manège. Ils voient entrer dans l'église Barthélémy Escande, ménager, refermant aussitôt la porte à clé, n'ouvrant qu'à Joseph Cambon et Bernard Arnou, second et troisième consuls, assistés de deux cavaliers de la maréchaussée qui se postent aussitôt devant l'entrée, sabre à la main ; interdisant l'entrée au public sauf à une quinzaine d'habitants, dont certains diront qu'ils ne furent que « simples spectateurs », parmi lesquels on reconnaît le boulanger, François Bac, Antoine Teisseire, brassier, Laurent et Jean Aubert, forgerons, Joseph Roudet, ménager, François Cod, aubergiste, Paul Barthe, tisserand, Jean Gleises, marchand, Jean Teisseyre, tailleur d'habits, et d'autres. La demoiselle Jeanne Castilhon, soixante-huit ans, sa sœur Marie, et François Bac, se retrouvent quant à eux enfermés contre leur gré, à l'insu des intervenants ; cachés dans la tribune, ils assistent à un extraordinaire office.

De son côté, la foule assemblée à l'extérieur entend alors un grand bruit « pareil à celui que l'on fait au commencement de l'office des ténèbres (2) », de grands coups de marteau de forgeron et autres outils, avec lesquels on démontait les deux bancs des sieurs Abdon Embry et Jean-Baptiste Embry-Rigou, père et fils, bourgeois du village, situés dans la nef de l'église. Le père jouissant paisiblement du banc depuis plus de cinquante ans, le fils depuis à peine quatre ans. Les curieux entendent aussi qu'on sautait sur les planches pour les briser et voient que l'on en jetait les éclats violemment hors de l'église, dans la rue, « pour accentuer encore la casse ».

La demoiselle Embry, épouse d'Abdon, et sa petite-fille Jeanne, venues en reconnaissance accompagnées du sieur Embry-Badens, premier marguillier, disent qu'ils s'opposent à la sortie des bancs, interrogent les gardes sur leur présence, et qui ordonnait de détruire leurs bancs ; il leur fut répondu que c'était par ordre des consuls. Jean Cambon et Bernard Arnou précisent même aux plaignants que ce n'est pas leur affaire et que ce sont eux les maîtres. En effet, ils agissent avec la bénédiction, si l'on peut dire, du seigneur-évêque. A la suite d'un conseil paroissial, tenu une semaine plus tôt, le 30 janvier, en présence

du prélat, il a été décidé d'obliger lesdits Embry d'enlever leurs bancs de l'église, sous huitaine. Ceux-ci devaient être particulièrement monumentaux, un peu comme le « banc des consuls » conservé au fond de l'église de St Papoul, puisqu'ils ne passent pas par la porte, aux dire des intervenants, et nécessitent d'être « démontés ».

Le délai imparti pour procéder à l'enlèvement venant à expirer, le sieur Castilhon, premier consul, accompagné de Jean Gleises, marchand, Arnou, 3^e consul et Escande, se rendit à St Papoul rencontrer l'Evêque, en présence de Gauzy, secrétaire général, pour lui demander la conduite à tenir. Le seigneur leur dit de procéder à l'enlèvement desdits bancs le lendemain après les vêpres. Jean Gleises s'inquiétant de ne pouvoir le faire sans aide, l'évêque lui répondit de ne pas avoir peur, sur ses conseils, sous la dictée du sieur Castilhon, Gleises convoqua donc le brigadier de la maréchaussée qui vint prêter « main forte » avec l'un de ses cavaliers.



Une fois l'opération terminée, Jean Cambou, ferma la porte et en remit la clé au curé, comme ordonné par l'Evêque. Bien entendu, les sieurs Embry déposent une plainte devant le juge Martin dont nous avons déjà parlé et les interrogatoires se déroulèrent à Villespy « dans le lieu où se rend habituellement la

justice ».

Pour comprendre les raisons d'une telle expédition de la part des consuls, il faut se souvenir que les bancs étaient une marque de préséance à laquelle les familles dominantes de la paroisse étaient particulièrement attachées ; les anciens se souviendront de celles, qui occupaient autrefois, bien plus discrètement certes, ces places honorables, comme un privilège ayant survécu à la Révolution. Les consuls, nommés par leur seigneur-évêque, sous le prétexte de dégager l'espace et la vue, cherchaient en fait à limiter l'influence des Embry ; en vain semble-t-il, car suite à la Révolution, justement, ils furent de grands acquéreurs de biens nationaux. L'un d'eux devint même l'un des premiers maires républicains de Villespy....

Jean-Pierre Barès

(1) Archives de l'Aude série B 4819

(2) L'Office des Ténèbres est le nom donné dans le rite romain, avant la réforme de Pie XII en 1955, aux matines et aux laudes des trois derniers jours de la Semaine sainte (jeudi, vendredi, samedi), qui selon la coutume de cette période, étaient anticipées le soir précédent. L'office devait « commencer de manière à finir après le coucher du soleil », d'où le nom de « Ténèbres ».

Quoi de neuf au village

Bilan de la fête du village :

Lors de l'assemblée générale du 14 décembre 2018, le comité des fêtes avait émis le souhait d'arrêter ses activités.



Le conseil municipal, après en avoir débattu, a décidé de maintenir la fête locale 2019 et d'en assurer l'organisation.

Il a été prévu de mettre en place, sur deux jours (vendredi 28 et samedi 29 juin) un programme varié où chaque Villespinois pourrait se retrouver : chorale, cinéma en plein air, bandas et repas « auberge espagnole », l'ensemble des activités devant rester gratuit, pour permettre à

tous de profiter de ce moment de légèreté et de convivialité.

Afin de pouvoir proposer, comme les années précédentes, une buvette, il a été nécessaire de créer, avec l'aval de la trésorerie de Bram, une régie de recettes pour gérer les rentrées financières. Cela a permis également, pendant une heure le samedi, d'ouvrir le bar communal avec la licence IV.



Ces deux jours de fête se sont déroulés avec une météo parfaite. Les activités proposées ont remporté un vif succès, la convivialité, la bienveillance, le partage et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

***Un grand merci à toutes les personnes qui sont venues partager ce moment.
Un grand merci également aux bénévoles qui ont assuré le bon fonctionnement
de la manifestation***

Inauguration du pont et du mur de soutènement RD 126 :

Vous trouverez ci-joint l'invitation vous conviant à participer à l'inauguration du pont et du mur de soutènement de la RD126.

Cette inauguration se déroulera en présence de Monsieur Viola, président du Conseil départemental de l'Aude, unique financeur de ces travaux.



Services eau et assainissement :

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les communes membres de la communauté de communes Piège Lauragais Malepère ont cédé toute compétence concernant la gestion de l'eau et de l'assainissement à la communauté de communes.

Par délibération en date du 17 juin 2019, la CCPLM a décidé de choisir la société SAUR, comme nouveau délégataire de cette gestion eau et assainissement. Pour la commune de Villespy, depuis le 10 juillet, c'est donc la SAUR qui intervient en remplacement de la Lyonnaise des Eaux Suez.

Voici les coordonnées pour contacter les services de la SAUR



Par courrier : SAUR -TSA- 60001 - 34 988 Saint Gély du Fesc Cedex.
Pour toute question : 04 34 20 30 00 (du lundi au vendredi de 8h à 18h).
SOS dépannage: 04 34 20 30 07.
Pour gérer votre compte 24h/24h, 7j/7j : www.saurclient.fr (espace mon compte.)
Votre point d'accueil : SAUR à compter du 10/07/2019 :
22 rue de Mauzac 11300 CEPIE, tous les mardis de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Un nouveau maraîcher s'installe à Villespy :

Franck Cessy, un nouveau maraîcher, s'est installé à Villespy depuis fin avril 2019. Il cultive sans traitement des légumes de saison. Il a choisi un mode de production écologique et durable sur petite surface afin de limiter sa mécanisation et le recours aux énergies fossiles.

Si vous souhaitez manger des légumes naturels, locaux et de saison vous pouvez retrouver Franck le vendredi et le samedi de 9h à 12h devant la charcuterie Bareil.



Vous pouvez le contacter par email afin de passer commande : franckcessy@protonmail.com

Une coiffeuse s'installe à Villespy :

Prochainement, Madame Nathalie Lang, ouvrira son salon de coiffure chemin de la Trinière.

Il est toujours agréable pour les petites communes de saluer l'installation d'un nouvel artisan, ou commerçant.

Achat d'un nouveau tracteur :

Depuis quelques jours vous avez vu passer notre employé communal au volant d'un nouveau tracteur.

Nous avons du changer l'ancien « petit tracteur » ce dernier n'étant pas équipé d'arceau de sécurité.

Le choix du conseil municipal s'est porté sur un tracteur d'un gabarit intermédiaire pour pouvoir y adapter l'aspirateur de feuilles.

D'autre part, le concessionnaire a repris le « petit tracteur ».



Ecole communale :

Les vacances scolaires sont propices aux améliorations de notre école communale. Cette année la municipalité a décidé de changer 3 portes, celle de l'entrée, celle du préau et celle

entre les deux classes. Ces travaux ont été réalisés, au mois de juillet, par l'employé communal.

Toit du clocher et accessibilité handicapés :



L'entreprise "Thomas Domenc" interviendra à partir du 9 septembre sur le clocher de notre église, le temps et les intempéries ont eu raison du bon agencement des tuiles du clocher.

Nous en profiterons pour aménager l'entrée de l'église et la rendre accessible aux personnes handicapées.



Pendant les travaux, le stationnement risque d'être perturbé, merci d'avance pour votre compréhension.

La place de stationnement handicapé, côté rue de la Ville a été goudronnée le 28 juin, il ne manque que la matérialisation peinture.

Nous en profitons pour vous rappeler que l'église fait partie des bâtiments communaux et que l'entretien et l'aménagement sont à la charge de la collectivité.

Pont de Portoï :

Les travaux de réfection du pont de Portoï vont débuter le 16 septembre et dureront 4 semaines. Le chemin de la Prades sera interdit à la circulation pendant ces 4 semaines.

La communauté de communes, qui finance ces travaux, a mandaté l'entreprise AGTP pour intervenir.



Zéro phytosanitaires :

A la rentrée de septembre vous pourrez voir ce panneau aux entrées de Villespy, route Carlipa et route de Saint-Papoul.

En 2020, les produits phytosanitaires seront totalement proscrits sur tout le domaine public.

Nous vous rappelons que depuis 2016, Villespy, comme le département, avait déjà mis en place la loi Labbé notifiant cette interdiction.



Sécurisation de Villesplas :

Ce projet étudié par l'ATD 11 a été validé par le Département. Des demandes de subventions seront déposées (Département, Région, Etat) au mois d'octobre.

Travaux impasse du Couchant :

Les travaux d'assainissement et de goudronnage impasse du Couchant sont maintenant terminés.



Aire de jeux :



Comme indiqué dans le bulletin précédent, les travaux d'aménagement et d'accessibilité handicap sur l'aire de jeux et la petite salle ont été réalisés début juillet par la SARL Rénovation et l'EIRL Terrassement Chaurien.

Le terrain a été rechargé en terre et sera enherbé pour le rendre plus praticable et adapté aux divers sports et jeux. La municipalité étudie l'aménagement ludique de cette aire

Etat Civil

Mariage :

Florian BAREIL et Ingrid KEIMES, le 1er juin 2019
Pascal MEIGNOTTE et Annie PILLIERE, le 6 juillet 2019

Décès :

Josette PLANQUES épouse GUIPAUD, le 21 mai 2019
Françoise GUIRAUD épouse CHAUBET, le 22 mai 2019
Janina CZARNOTA, le 4 juin 2019
Jean LOCQUENEUX, le 4 juillet 2019

Le coin des associations

A.C.C.A.

C'est le vendredi 24 mai 2019 que l'ACCA de Villespy, s'est réunie en assemblée générale.

Un grand nombre de chasseurs avait répondu présent à la convocation du Président.

Après un mot de bienvenue de Monsieur Francis Marquié, Président, celui-ci a laissé la parole à Monsieur René Carli, Trésorier afin de retracer le bilan financier pour 2018, plus que positif.



Pour l'année 2019, l'ACCA compte 30 cartes de chasse, dont 10 jeunes de moins de 30 ans et de 2 filles.

Le cahier des comptes et des démarches a été présenté en mairie, validé et paraphé par Madame le Maire.

Cette assemblée générale, s'est terminée convivialement autour du verre de l'amitié.

Caminam

La fin de la saison 2018-2019 a été bien remplie pour le club de randonnée de Villespy.

En juin, deux randonnées d'une journée et un week-end :

- le 2 : une boucle autour de Fenouillet, avec visite du château de Puilaurens
- les 8, 9 et 10 : week-end de Pentecôte en Auvergne, autour du Mont-Dore
- le 23 : les étangs de la Camisette, dans les Pyrénées Ariégeoises (photo)



En juillet, un week-end :

- les 6 et 7 : montée au refuge des Bésines (Pyrénées Ariégeoises), depuis Mérens-les-Vals et descente sur l'Hospitalet

Le calendrier des activités pour la saison 2019-2020 sera établi lors d'une réunion de tous les membres de Caminam, le lundi 2 septembre à 20h30, à la salle polyvalente.

Toutes les informations sur Caminam peuvent être obtenues, en temps réel, sur le site

<http://caminam.wordpress.com>

Le coin des gourmands :

L'été est arrivé avec sa multitude de légumes et de fruits. Il y a bien des façons de les déguster : crus, cuits, froids, chauds.

Je vous propose une recette toute simple, gourmande et désaltérante avec des fruits du moment et de proximité.

Compote de pêches et de melons avec pain d'épices ou autres gâteaux secs :

Ingrédients pour 4 personnes :

- 4 pêches
- 1 melon
- 100 gr de cassonade
- 4 tranches de pain d'épices ou de biscuits secs

Préparation :

Pelez les pêches, coupez-les en deux, dénoyautez les et tranchez les en quartiers.

Coupez les melons en deux, enlevez les pépins et prélevez la chair à la cuillère.

Faire cuire à feu doux une dizaine de minutes avec la cassonade.

Mixez et mettez dans un saladier ou des coupes individuelles.

Emiettez au-dessus les tranches de pain d'épices (préalablement grillées 5 mn à feu doux dans une poêle) sur la purée de fruits.

Il est possible de déguster cette purée avec un coulis de fruits rouges, une boule de glace ou des amandes effilées et grillées.

Bon appétit !

Quelques idées avec des fruits de saisons :

L'abricot comme beaucoup de fruits peut se préparer en clafoutis, avec de l'amande.

Le melon peut se manger en entrée avec du jambon cru ou cuit et peut être remplacé par des figues fraîches...



Michèle Bastide

Vaquí una pichòta cançon que nos parla del solelh, de la calor, del trabalh de la tèrra e del nòstre país. S'aquò's vos agrada, la podètz cantar sus l'aire del « Temps de las cerièras », a l'ombra d'una figuèra o lo ser a la velhada !
Cançon ensolelhada

Lo solelh, lo jorn de mon espelida,
Vuèjava pertot sos raisses de fuòc,
E son enlusida.
D'al naut d'un pibol la cançon polida
D'un bèl cigalon tindava en tot luòc.
Lo solelh, lo jorn de mon espelida,
Enflambava d'aur tot lo país d'Òc.

Dempuèi ai gardat un pauc de son arma ;
A través mon còs sentissi montar
Sa divenca flama.
D'al bèl cigalon cantant jos la rama
Ausissi totjorn sas nòtas tindar.
Dempuèi ai gardat un pauc de son arma
E, filh d'al solelh, aimi de cantar.

Canti mon país, mon polit terraire
Ont vèspre e matin lo boièr 'n cantant
Passeja l'araire ;
Canti lo borron que lusís dins l'aire,
Canti lo bon vin qu'aurem aquest'an,

Canti mon país, mon polit terraire
E lo blu pur d'al cèl occitan !

Pau ALBAREL

Paul ALBAREL est né à St-André-de-Roquelonde (Aude) le 12 décembre 1873. Félibre très inspiré, il écrit des poèmes en occitan et publie des recueils dont « La votz de la pinèda » où il songe à la nature qui entoure son village natal. Il fait partie des fondateurs de « La cigala narbonesa », revue artistique et littéraire en 1911. Elu en 1918, Majoral du Félibrige (sorte d'Académicien pour l'occitan), il s'installe à Narbonne en 1919. Il fait partie de plusieurs sociétés savantes à Béziers, Narbonne et Carcassonne. Il décède en 1929 à l'âge de 56 ans. En 1974, une rue de Narbonne lui est dédiée et en février 2012, son buste fait face à la médiathèque de Narbonne, aux côtés de la statue d'Ernest FERROUL.

1 Cf Chronique de Gérard JEAN – « Ces femmes et ces hommes qui ont aimé l'Aude » in Lettre d'Information de l'Académie des Arts et Sciences de Carcassonne – 21 février 2012.

Voici une petite chanson qui nous parle du soleil, de la chaleur, du travail de la terre et de notre pays. Si cela vous fait plaisir, vous pouvez la chanter sur l'air du « Temps des cerises », à l'ombre d'un figuier ou le soir à la veillée !

Le soleil, le jour de ma naissance,
Versait partout ses rayons de feu,
E sa clarté.
Du haut d'un peuplier la jolie chanson
D'une belle cigale résonnait en tout lieu.
Le soleil, le jour de ma naissance,
Enflammait d'or tout le pays d'Oc.

Depuis j'ai gardé un peu de son âme ;
A travers mon corps je sens monter
Sa divine flamme.
De la belle cigale chantant sous la ramure
J'entends toujours ses notes sonner.
Depuis j'ai gardé un peu de son âme
Et, fils du soleil, j'aime chanter.

Je chante mon pays, mon joli terroir
Où soir et matin le laboureur en chantant
Promène sa charrue ;
Je chante le bourgeon qui brille dans l'air,
Je chante le bon vin que nous aurons cette
année,
Je chante mon pays, mon joli terroir
Et le bleu pur du ciel occitan !

Paul ALBAREL



(C) Athos99 M.Bobillier

Le comité de rédaction :

Jean-Pierre Barès, Michèle Bastide, Karine Derkaoui, Monique Hodent, Suzanne Jésupret, Maryse Lala-Laffont, Pierre Sélariès, Bruno Bareil.